



PROCES-VERBAL

de l'assemblée paroissiale du jeudi, 24 novembre 2016, 20h00
à la salle paroissiale de Morat

Présences:

Présidence	Peter Huber, président du Conseil paroissial
Procès-verbal	Zita Schroeter, Administratrice
Personnes présentes	25 personnes selon la liste de présences ¹
Ayant droit	22 personnes
Non ayant droit	3 personnes

I Introduction aux débats

A Salutations

Le président Peter Huber salue les personnes présentes à l'assemblée budgétaire et en particulier nos prêtres Bernard Schubiger, curé, et Thomas Perler, ancien curé, tout comme les anciens présidents, respectivement les membres du Conseil paroissial ainsi que MM Hans Zürcher et Werner Huber, membres de la commission financière et Antoinette Gummy, présidente de La Caecilia. Il donne ensuite connaissance des personnes excusées². L'assemblée se déroule en allemand et en français.

B Convocation

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 12 du règlement des paroisses (RP) du 1^{er} février 2003 :

- dans le bulletin de la paroisse no 11, novembre 2016
- sur les panneaux publics d'affichage de la paroisse
- sur le site Internet de la paroisse: www.pfarrei-murten.ch
- dans la feuille officielle du canton de Fribourg no 44, 4 novembre 2016, p. 1674/1675

Discussions/remarques

Aucune.

C Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 27 avril 2016
- 2 Budget 2017:
 - a) Budget des investissements
 - b) Budget compte courant
- 3 Mot du curé
- 4 Divers

Discussions/remarques

Aucune.

Propositions

Aucune.

Il donne la parole à M. le curé Bernard Schubiger pour la prière, en ouverture de cette assemblée.

Le président ouvre l'assemblée.

D Scrutateurs et cercle des électrices et électeurs

Le président propose Anton Bättig comme scrutateur, celui-ci accepte cette charge et est élu par l'assemblée.

¹ Liste des présences, partie intégrante du pv, annexe 1

² Liste des excusés, partie intégrante du pv, annexe 2

II Débats

1. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 27 avril 2016

Le procès-verbal a été mis à la disposition des paroissiens sur le site internet de la paroisse ainsi qu'à l'assemblée et n'est donc plus lu (art. 24, al. 2, litt. a et c du RP).

Discussions/remarques

Aucune.

Proposition

Le président propose à l'assemblée d'accepter ledit procès-verbal du 27 avril 2016.

Décision

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le président adresse des remerciements à la rédactrice Zita Schroeter.

2. Budget 2017

a) Budget des investissements

b) Budget compte courant

Le conseiller paroissial Harald Kutin présente le budget 2017³.

Budget compte courant

Dépenses:

Au chapitre **010 / Assemblée et organes de paroisse**, on constate une réduction du budget par rapport à l'année précédente, dû surtout au fait que le budget de l'année précédente prévoyait des dépenses pour l'excursion du Conseil paroissial, telle que prévue une fois par législature.

Au chapitre **020 / Administration générale**, le budget est plus élevé que l'an dernier. Le motif principal est celui de la rémunération de l'aide-secrétariat Simone Läderach (inscrite à l'AI)-et d'autre part, les dépenses prévues pour 2017 pour le site de la paroisse et la refonte du bulletin paroissial.

Au chapitre **390 / Culte et célébrations**, le budget est légèrement plus bas que l'an passé.

Au chapitre **391 / Ministère pastoral**, le budget reste dans le même cadre que celui de 2016.

Au chapitre **394 / Eglises et lieux de culte**, le budget augmente, à nouveau légèrement, après une faible réduction de l'an dernier sur l'année d'avant, vu des dépenses supplémentaires pour les salaires des sacristains et des concierges (frais des remplacements) et pour les coûts sociaux correspondants, vu aussi des frais de traitement des eaux usées plus élevés à Chiètres et enfin vu une hausse des primes d'assurances ajustées à l'augmentation de la valeur d'assurance.

Au chapitre **590 / Partage et entraide**, le budget diminue par rapport à l'année précédente vu une nouvelle méthode de calcul appliquée pour déterminer le montant consacré à des buts caritatifs. Dès 2009 déjà, 3% des recettes fiscales devrait être utilisé pour un tel but. Il n'était toutefois pas clair, sur quelle base le calcul de ce pourcentage devait avoir lieu. Ce sont les recettes fiscales nettes du dernier exercice comptable bouclé qui servent désormais de base pour ledit calcul. Un montant de CHF 40'720 a donc été retenu pour 2017.

Recettes:

Au chapitre **900 Impôts**, vu la construction à Morat et les nouveaux habitants y-relatifs, nous estimons que les recettes fiscales resteront stables ou même pourront un peu augmenter.

Au chapitre **942 Autres immeubles**, le poste des dépenses est légèrement plus élevé que l'an dernier vu les dépenses prévues au budget dans l'entretien de la cure (portes repeintes) et de l'école et la maison des sœurs. En outre, les valeurs d'assurance ont été ajustées à la hausse, ce qui entraîne des primes d'assurance plus élevées.

Résultats:

En tenant compte d'un amortissement de CHF 144'800 et des retraits de fonds de CHF 130'000, la prévision pour le budget 2017 compte sur un excédent de recettes de CHF 6'715.00.

³ Budet compte courant et budget des investissements 2017, partie intégrante du pv, annexe 3

Budget des investissements

Peter Huber a préparé un commentaire particulier pour les investissements prévus en 2017⁴; il est présenté par Harald Kutin.

En outre et à son avis, Peter Huber constate que transformer les locaux dans l'ancienne école est une bonne chose. Le plan initial prévoyait la transformation des salles de classe pour l'école de musique, au lieu de trois salles, l'école de musique aurait pu disposer de six salles et les emplacements extérieurs auraient pu être abandonnés. Le coût de cette modification se serait élevé à environ CHF 300'000. Parce que les chambres sont utilisées actuellement par la crèche «Kita Schildli» pour «Hort Trésor», la réduction des espaces n'est plus nécessaire et les ajustements nécessaires pour la Kita peuvent être réalisés avec un budget de CHF 89'600. En outre, la paroisse en utilisant des locaux pour la garde d'enfants effectue ainsi une bonne action sociale.

Discussions/remarques

Aucune.

Rapport des vérificateurs

Werner Huber, membre de la commission financière, donne lecture du rapport des réviseurs en allemand⁵ et Hans Zürcher, président de la commission, en français⁶. La commission financière propose à l'assemblée l'approbation de l'ensemble du budget 2017 tel que présenté et proposé auparavant par le conseil de paroisse.

2.a Proposition relative au compte courant du budget 2017

Le président propose au vote de l'assemblée, le budget du compte courant 2017 tel que prévu et présenté.

Décision

Les 22 personnes avec droit de vote adoptent à l'unanimité le budget du compte-courant 2017. Les conseillers présents ont également le droit de vote (Art. 19, al. 3 RP).

2.b Proposition relative aux investissements du budget 2017

Le président demande à l'assemblée d'approuver l'estimation des investissements du budget 2017 tel que présenté et proposé.

Décision

Les 22 personnes avec droit de vote adoptent également à l'unanimité les investissements prévus du budget 2017.

Peter Huber remercie les personnes présentes pour la confiance qu'ils ont placée dans le conseil de paroisse.

Mot du curé

Le curé Bernard Schubiger informe, au nom de l'équipe, des sujets suivants:

- Départs de Brigitte Ludin (assistante pastorale), Oliver Schneitter (assistant pastoral) et Eliane Joller (organiste principale)
- Nouveaux arrivants: Regina Moscato (assistante pastorale, 100%), Tanja Brayenovitch (aumônier à l'hôpital, 20% / assistante pastorale, 30%) et Dominik Hasler (assistant pastoral responsable de la pastorale des jeunes, 50% dès janvier 2017)
- La fête paroissiale du 24 septembre
- Pèlerinage des servants de messe de Chiètres à Rome, en octobre
- Le stand des paroisses et de l'animation jeunesse au marché de Noël du 9 au 11 décembre 2016
- Les deux «journées de la Miséricorde» organisées dans la paroisse, au cours de l'année de miséricorde. Bernard Schubiger prévoit d'organiser chaque année une telle journée.
- Pour le Mémorial «Frère Nicolas» en 2017 et donc lors de l'année du 600e anniversaire de la naissance de Nicolas de Flüe, un article sur ce thème va paraître dans chaque édition 2017 du bulletin paroissial.

⁴ Commentaire pour les investissements prévus en 2017, partie intégrante du pv, annexe 4

⁵ Rapport des réviseurs en allemand, partie intégrante du pv, annexe 5

⁶ Rapport des réviseurs en français, partie intégrante du pv, annexe 6

- Une série de conférences est prévue, à Morat et Chiètres, pour commémorer dans un esprit œcuménique les 500 ans de la Réforme
- Le pèlerinage paroissial est prévu à la Salette, les 17 et 18 juin 2017

En outre, Bernard Schubiger mentionne qu'on lui a posé la question de débiter à nouveau dès 11h00 (et non 10h30) la messe du dimanche, vu que la Mission portugaise a souhaité revenir à des services distincts. Théoriquement, cela serait possible, mais Bernard Schubiger pense que l'habitude de la nouvelle heure est désormais prise et vu qu'il existe plus de temps pour d'autres événements, avant ou après la messe, un retour en arrière est encore prématuré.

Il présente ensuite l'assistante pastorale auprès de la Mission portugaise, Célia Lopes Lisboa, qui participe en tant qu'invitée à l'assemblée. Depuis septembre 2016, elle est présente tous les mardis après-midi à la cure, comme personne de contact et lien entre la Mission portugaise, pour les paroissiens portugais.

Peter Huber est également d'avis que le nouvel horaire des messes doit être maintenu au moins pendant un an et peut ensuite être réévalué, si cela est nécessaire.

4. Divers

- Peter Huber informe que Simone Cotting et Heribert Käser ont pris ensemble la direction du centre de formation Burgbühl (BZB); ceux-ci ont présenté leur plan financier lors de la réunion d'automne de l'Association des paroisses allemandes Fribourg (VPDF). Puisque l'espoir existe désormais que le centre BZB puisse se sortir de sa mauvaise passe, le VPDF a accordé un crédit de transition de CHF 20'000.
- Peter Huber a en outre informé que le Conseil exécutif a mis en place un groupe de travail chargé de la révision partielle du statut ecclésial et des règlements relatifs aux droits politiques de l'Église. Peter Huber est membre dudit groupe de travail. Les révisions proposées seront prochainement soumis à la consultation des paroisses.
- Helen Huber demande si la date de la fête des collaborateurs de l'année prochaine est déjà connue. La date n'a pas encore été déterminée, elle aura, comme toujours, lieu en juin.

Il n'y a pas d'autres demandes. Le président clôt la séance à 21h00 et remercie Gabi Küng pour la préparation de l'apéro et toutes les personnes présentes pour leur participation. Il souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne nouvelle année et invite l'assemblée à boire un verre de vin chaud.

Morat, le 25 novembre 2016

Le président



Peter Huber

La secrétaire du procès-verbal



Zita Schroeter